

Procédure d'immigration facilitée



de la Citoyenneté et de l'Immigration, Jason Kenney

Les procédures d'immigration seront facilitées pour les Haïtiens touchés par le séisme et qui ont de la famille au Canada. C'est ce qu'a annoncé samedi le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Jason Kenney.

« Notre gouvernement a l'intention de faciliter dès que possible la réunification des citoyens canadiens et des résidents permanents du Canada avec les membres de leurs familles qui ont été touchés de façon importante et préjudiciable par le séisme », a déclaré M. Kenney.

Le gouvernement traitera ainsi en priorité les demandes de regroupement familial, et notamment l'adoption d'enfants haïtiens. On estime que quelque 130 000 personnes d'origine haïtienne vivent au Canada.

Quelque 2000 dossiers de regroupement familial qui sont en cours devraient bénéficier d'une accélération de la procédure.

Pour réaliser cette promesse, Ottawa travaille au rétablissement de ses services d'immigration en Haïti et envisage l'ouverture d'un nouveau bureau dans la région de Port-au-Prince et d'une annexe en République dominicaine.

Par ailleurs, M. Kenney a annoncé que les Haïtiens qui sont actuellement en visite au Canada pourront demander un prolongement de leur permis de séjour. Ceux qui en ont besoin pourront aussi demander un permis de travail. Ces demandes seront traitées prioritairement.

Toutes les expulsions d'Haïtiens sont aussi suspendues